

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 02 AOUT 2018 à 9 HEURES**

Le mardi deux mille dix-huit le JEUDI 02 AOUT à 9 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

**Présents :** ROUET Frédéric, JACQUEMUS Jacqueline, TORELLI Jean-Marie, LECLERC Nicole, CAYOL Marc, GAGNAIRE Serge, JEAN Marylène, MACHUROT Suzy, MEJIAS Marie-Claire, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe.

**Procuration :** PRUNARETTY Anouk à MEJIAS Marie-Claire

**Absents :** CROSET Bertrand, COURBET Pierre, MARCELLIN Maguy, TESTON Martine

**Secrétaire :** MACHUROT Suzy

**N°1 à Vente d'un droit de passage à Monsieur Georges SCHOLER**

Le Conseil Municipal décide de vendre un droit de passage ainsi que le tréfonds, en bordure de la parcelle C993 à Monsieur Georges SCHOLER pour la somme de 1740 euros. Frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**N° 2 à DM 1 Opérations d'Ordre**

Chapitre 041 : 16500 en recettes 16500 en dépenses sont rajoutés au budget pour permettre l'intégration dans la valeur du patrimoine des frais d'études et d'annonces

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**N° 3 à Tarifs du restaurant scolaire**

Considérant l'augmentation des denrées alimentaires, le conseil fixe les tarifs suivants :

- Tarif enfant : 2.85
- Tarif adulte : 7.00
- Tarif Blauvac : 5.00

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**N° 4 à Camping-Piscine : Saison 2019**

Le camping ouvrira du lundi 1<sup>er</sup> avril au 4 novembre 2019.

Augmentation de 1 euros H.T. des forfaits une et deux personnes soit 10.78 et 15.07 euros.

Les autres tarifs demeurent inchangés.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 02 Août 2018

Le Maire,  
Frédéric ROUET